



Mon patron faude t'il? suis-je aussi responsable?

Par **smo**, le **14/08/2009** à **15:46**

Bonjour, rnJe ne suis pas sur que vous puissiez faire quelque chose pour moi, mais un simple conseil sera le bienvenue.rnJe suis salarié dans un restaurant (assistante) depuis le 16/07/08, tout d'abord, je n'ai été déclaré qu'a partir du 1/08/08 ensuite je n'ai eu mon contrat que 2 mois et demi après mon arrivé (cdi a mi-temps). Au début je me suis beaucoup investis dans cette entreprise, j'ai été engagé pour du petit secrétariat, rangement, courrier, puis très vite, je me suis retrouver responsable de la gestion des comptes, du dépôt a la banque, et de tout ce que le responsable et le gérant ne voulais pas faire, y compris les représenter auprès de l'administration. Je ne comptais pas mes heures (7 a 12h/jour payé 4), il m'arrivaisrnde faire 20 h en 2 jours, alors que c'est mon temps de travail de la semaine, j'apporter mon aide pour tout, en salle si nécessaire, a repeindre les murs du restaurant, aller faire les courses a 4h du matin (rappelons que mes horaires sont : 14h-18h) mon patron me rappelant dès que j'avais besoin de l'entendre qu'il ne tarderait pas a me mettre a temps plein et a m'augmenté, je suis d'ailleurs passé de secrétaire a assistante avant d'avoir mon contrat en main, .En octobre j'ai fini par me lassé de ne gagné que 800€ par mois, j'ai donc entrepris de rechercher un autre emploi a mi-temps, rnj'ai fini par trouver un poste de secrétaire 3h par jour de 9h à 12h ce qui été parfait, j'ai donc été voir mon patron pour l'informer qu'il ne serait plus possible pour moi de venir à n'importe quel heure et qu'à partir de maintenant je ferais les horaires de mon contrat, il m'a dit que je ne pouvais pas accepter rnce travail, qu'il avait besoin de moi la journée, et m'a promis de me mettre a temps plein dès le mois suivant, j'ai donc bêtement refuser cet emploi, bien évidemment, plus de 10 mois après j'attends encore, étant à ce moment là en pleine demande de logement, je ne pouvais me permettre de perdre un cdi sans savoir sur quoi j'allais tomber, j'étais donc coincé et il le savait bien. Je me suis rendu compte au fur et a mesure que je travail pour quelqu'un de malhonnête, que tout le travail fait jusqu'à aujourd'hui n'a servi a rien, malgré un gros chiffre d'affaire, il est incapable de payer ce qu'il doit, il gruge

l'administration, ses salariés, avec qui il va même jusqu'à les montés les uns contre les autres, nous insultés les uns devant les autres, heureusement lorsque j'ai compris cela je suis aller voire les autres et après disc